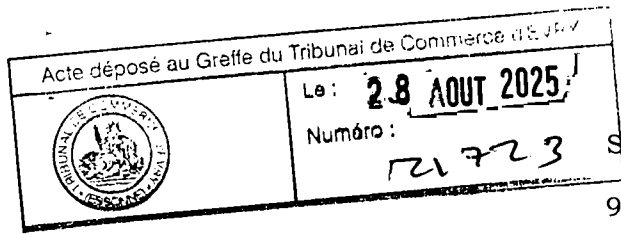


Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) -  
Dépôt le 28/08/2025 - 21723 - 2022 B 03302 - 914 396 569 - 180 EVENTS



**« 180 EVENTS »**  
SARL au capital de 1 000,00 €  
1, Impasse de la Juine  
91000 EVRY COURCOURONNES  
RCS EVRY : **B 914 396 569**

## **RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS CLOS LE 31/12/2024**

Monsieur,

Conformément à la loi et aux dispositions des statuts de notre société, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les opérations de l'exercice clos le **31/12/2024** ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

### **PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS**

Je vous précise que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification en ce qui concerne la présentation des comptes et les méthodes d'évaluation.

### **EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

Nos efforts vont porter sur le développement du chiffre d'affaires, à la maîtrise des charges afin de consolider la situation nette de notre société.

### **RENSEIGNEMENTS COMPTABLES ET FINANCIERS**

Chiffre d'affaires	35 636.00 €
Charges d'exploitation	34 783.00 €
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>852.00 €</b>
Produits exceptionnels	00.00 €
Produits financiers	00.00 €
Charges exceptionnelles	00.00 €
Charges financières	180.00 €
Impôts & taxes	00.00 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>672.00 €</b>
<b>Déficits antérieurs reportables</b>	<b>-589.00 €</b>
<b>Résultat après imputation des déficits</b>	<b>83.00 €</b>

### **APPROBATION DES COMPTES ET QUITUS A LA GERANCE**

Au cours de cette assemblée, vous aurez à approuver les comptes et à donner s'il y a lieu, quitus à sa gestion.

### **CONCLUSION**

J'espère que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant pour l'exercice écoulé. Je vous remercie de la confiance que vous m'accorderez, et je me tiens à votre disposition pour répondre aux questions que vous voudrez bien me poser.

**KETHEESWARAN Vanothan**  
Le gérant

**« 180 EVENTS »**  
SARL au capital de 1 000,00 €  
4, avenue Auguste PLAT  
91130 RIS-ORANGIS  
RCS EVRY : **B 914 396 569**

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 juin 2025**

Sur convocation de la gérance de **180 EVENTS**, au capital de **1 000.00 €**, dont le siège social est à **EVRY COURCOURONNES (91000), 4, avenue Auguste PLAT**, immatriculée au Registre de Commerce des Sociétés d'**EVRY** sous le numéro : **B 914 396 569**, les associés se sont réunis afin de délibérer sur l'ordre jour suivant :

**Ordre du jour**

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le **31/12/2024** et affectation du résultat.
2. Quitus de sa gestion à la gérance.

Sont présent :

- Mr. **KETHEESWARAN Vanothan** (Associé gérant) propriétaire de **850 parts**
- Mr. **THILAKAKANTHAN Inkaran** (Associé) propriétaire de **150 parts**

Total **1000 parts**

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer, Mr. **KETHEESWARAN (gérant)** dépose sur le bureau de l'assemblée un exemplaire des statuts de la société, le bilan et le compte de résultat arrêtés au **31/12/2024**, le président donne lecture du rapport de gestion et commente les comptes de l'exercice écoulé qui porte sur douze (12) mois, du **01/01/2024 au 31/12/2024**.

Pour cette période, le chiffre d'affaire net s'élève à **35 636.00 €** et fait apparaître Un bénéfice de **672.00 €**.

La discussion est ouverte, plus personne ne prend la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

**PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du gérant sur l'activité de la société, et pris connaissance des mouvements annuels afférents à l'exercice clos le **31/12/2024**, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés, **elle décide d'affecter le bénéfice de 672.00 € au compte report à nouveau.**

Elle donne quitus de sa gestion au gérant.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance mentionnant l'absence de convention de la nature de celle visées à l'article 50 de la loi de 24/07/1966, en prend acte purement et simplement.

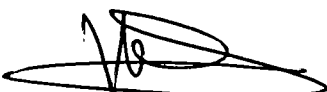
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

**CLOTURE**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal et signé par les associés

**KETHEESWARAN Vanothan**  
(Gérant associé)



**THILAKAKANTHAN Inkaran**  
(Associé)



Agrément N° 75900.1110

Formulaire obligatoire  
(art. 223 du Code général des  
impôts)

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

N° 2065

(2000)

## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

N° 11465\*01

Exercice ouvert le 01012024 et clos le 31122024

Régime simplifié d'imposition  (cochez la case correspondante)  
ou réel normal Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe (cocher la case) SIE DE CORBEIL  
39 AVENUE CARNOT  
91108 CORBEIL-ESSONNES-CEDEX

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente de l'adresse du principal établissement :

## A IDENTIFICATION

SARL 180 EVENTS  
4 AVENUE AUGUSTE PLAT  
91130 RIS-ORANGIS

Identification du destinataire

651 91439656900032  
Insp. N° dossier N° Siret8230Z B EURO  
Code APE (voir renvoi notice 2065-NOT)Préciser éventuellement :  
l'ancienne adresse en cas de changement :  
le téléphone :

07.81.07.33.95

(Cochez systématiquement une case)  
(Cochez également le tableau 2050 ou 2033 A ou 2033 B)

Déclaration souscrite en

 Francs  Euros

(Si votre comptabilité est tenue en euros, vous pouvez choisir de déclarer en euros ou en francs.)

Cependant si la comptabilité est en francs vous devez toujours souscrire en francs.

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

EVENEMENTIELS

Si vous avez changé d'activité, cochez la case 

## C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

(voir renvoi notice 2065-NOT)

## 1 Résultat fiscal

(report des lignes XN ou XO, 370 ou 372 des tableaux n° 2058-A ou n° 2033-B)  
Imposition lors de l'incorporation des bénéfices au capital des PME (art. 219-I-f du CGI)

BÉNÉFICE

83

DÉFICIT

Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 %

Bénéfice imposable au taux de 19 %

## 2 Plus-values

à long terme imposables  
au taux de 19%

## 3 Abattements et exonérations en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches. (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2.

entreprises nouvelles art. 44 sexies   
entreprises nouvelles art. 44 septies créées en Corse, art 208 sexies   
créées en Corse, art 208 quater A zones d'entreprises art. 208 quinquiés   
zones franches urbaines art. 44 octies zone franche Corse art. 44 décies bénéfice ou déficit exonéré   
(indiquer + ou - selon le cas)

plus-values à long terme imposables au taux de 19%

## D IMPUTATIONS

(voir renvoi notice 2065-NOT)

Les crédits d'impôt et avoirs fiscaux indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, avant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt et avoirs fiscaux) indiqué sur les certificats joints à la présente déclaration ou afférent aux primes de remboursement

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprime n° 2066

3. Au titre du précompte acquitté au moment des distributions prélevées sur la réserve spéciale des plus-values à long terme. somme prélevée sur la réserve spéciale montant du précompte à imputer sur l'impôt sur les sociétés

## 4. Crédits d'impôt et imputations

crédit formation

en faveur de la recherche

rachat d'une entreprise par ses salariés

autres imputations

## E CONTRIBUTION REPRÉSENTATIVE DU DROIT DE BAIL

(voir renvoi notice 2065-NOT)

recettes nettes soumises à la contribution de 2,50%

recettes nettes soumises à la contribution additionnelle de 2,50%

certaines locations de droit de chasse ou de pêche 18%

Si vous participez à la procédure de transfert des données fiscales et comptables, cochez la case 

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

- du comptable et/ou du conseil 

n° d'agrément du CGA

COPIE CONFORME A L'ORIGINAL

A EVERY COURCOURONNES

le 30 Avril 2025

Signature et qualité du déclarant

M. KETHEESWARAN V. (Gérant)

Visa et cachet des membres de l'Ordre des experts comptables

Préciser dans le cadre ci-dessus s'il fait ou non partie du personnel salarié de l'entreprise (S : Salarié, I : Indépendant)



Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		<b>SARL 180 EVENTS</b>				
Adresse de l'entreprise		<b>4 AVENUE AUGUSTE PLAT - 91130 RIS-ORANGIS</b>				
Numéro SIRET*		<b>91439656900032</b>		Code APE <b>8230Z</b>		
Durée de l'exercice en nombre de mois*		<b>12</b>		Durée de l'exercice précédent* <b>12</b>		
		Exercice clos le, en N :		N - 1		
		<b>31122024</b>		<b>31122023</b>		
<b>ACTIF</b>		<b>Brut</b>		<b>Amortissements-Provisions</b>		
		<b>1</b>		<b>2</b>		
		<b>Net</b>		<b>Net</b>		
		<b>3</b>		<b>4</b>		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012		
		Autres*	014	016		
	Immobilisations corporelles*	028	030			
	Immobilisations financières* (1)	040	042			
	<b>Total I (5)</b>	<b>044</b>	<b>048</b>			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052		
		Marchandises*	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070		
		Autres* (3)	072	074	2 176	
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	086	2		
	Charges constatées d'avance*	092	094			
	<b>Total II</b>	<b>096</b>	<b>098</b>	<b>2 179</b>		
	<b>Total général (I + II)</b>	<b>110</b>	<b>112</b>	<b>2 179</b>		
<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		
		<b>NET</b>		<b>NET</b>		
		<b>1</b>		<b>2</b>		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	1 000			
	Écarts de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées* (dont réserve spéciale des plus-values à long terme	129				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	131				
	Report à nouveau	134	( 589)			
	Résultat de l'exercice	136	672			
	Provisions réglementées	140				
<b>Total I</b>	<b>142</b>	<b>1 082</b>				
Provisions pour risques et charges	<b>Total II</b>	154				
DÉTTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....	169	1 096			
	Produits constatés d'avance	174				
<b>Total III</b>	<b>176</b>	<b>1 096</b>				
<b>Total général (I + II + III)</b>	<b>180</b>	<b>2 179</b>				
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 bis.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SARL 180 EVENTS		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
A — RÉSULTAT COMPTABLE		Déclaration souscrite en :		F 201		€ 202 X		cocher obligatoirement une case	
						31122024		31122021	
						1		2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209		210			
	Production vendue	biens	dont export et livraisons	215		214			
			intracommunautaires						
			services*	217		218	35 636		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits fins et en cours de production)					222		
	Production immobilisée*					224			
	Subventions d'exploitation reçues					226			
Autres produits					230				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	35 636		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234			
	Variation de stock (marchandises)*					236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240			
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier : )					242	34 783	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle* )			243		244			
	Rémunérations du personnel*					250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252			
	Dotations aux amortissements*					254			
	Dotations aux provisions					256			
Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* )			259		262				
Total des charges d'exploitation (II)						264	34 783		
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	852		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)					280			
	Produits exceptionnels (IV)					290			
	Charges financières (V)					294	180		
	Charges exceptionnelles (VI)					300			
	Impôts sur les bénéfices* (VII)					306			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	672		
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	672	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles*					322			
	Impôts et taxes non déductibles*					324			
Déductions	Divers*, dont intérêts excédentaires des cotés-ctés d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330			
	Exonérations ou abattements sur le bénéfice et exonération des entreprises nouvelles, entreprises implantées en zones franches urbaines ou en zone franche corse*							342	
	Divers*, (Dont : Invest. dans les DOM-TOM	344		créance due au report en arrière du déficit*	346			350	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	672	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356			
	Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)*							360	589
	Amortissements réputés différés créés (col. 1) ou imputés (col. 2)					366		368	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	83	372	
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		exonérations ou abattements* entreprises nouvelles ou ZFU	382			n° du centre de gestion agréé :	388	
Montant de la T.V.A collectée	374	1 960	Effectif moyen du personnel* :	376			Montant des prélèvements personnels de marchandises*	399	
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378	1 149	Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* :	380					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ①	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490		492		494		496					
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572		574		576					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		Valeur d'actif ①	Amortissements ①	Valeur résiduelle	Prix de cession ①	Plus ou moins-values							
						Court terme ①	Long terme						
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL		578	580	582	584	586	588						
						Régularisations ①		590	592				
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)									593				
① Voir notice						TOTAL		596	598				

Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 180 EVENTS

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
		Dotations		Reprises		(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
Immob. incorporelles	700		705			1	Indemnités pour congés à payer charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715			2			
Constructions	720		725			3			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4			
Inst. générales agen <sup>ts</sup> am. divers	740		745			5			
Matériel de transport	750		755			6			
Autres immobilisations corporelles	760		765			7			
TOTAL		770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780	
II DÉFICITS REPORTABLES									
A DÉFICITS ORDINAIRES		Date de clôture des 5 derniers exercices		Déficits imputables		Déficits imputés (ligne 360 du 2033-B)		Déficits reportables col.2 - col.3	
Déficits reportables autres que ceux correspondant à des amortissements réputés différés en période déficitaire. (entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)		N-5		800		804			
		N-4		810		814		818	
		N-3		820		824		828	
		N-2		830		834		838	
		N-1		840		844		848	
		TOTAL		850		854			
Déficit de l'exercice (tableau 2033-B, ligne 372) ou fraction du déficit de l'exercice non imputée sur les bénéfices des exercices précédents (cf. déclaration n° 2039)								860	
TOTAL des déficits restant à reporter.....								870	
B AMORTISSEMENTS RÉPUTÉS DIFFÉRÉS									
Dotations de l'exercice susceptibles d'être admises au régime des amortissements réputés différés								900	
Amortissements réputés différés, reportables au titre des exercices antérieurs								910	
Imputations opérées à la clôture de l'exercice		sur la plus-value nette à long terme (tableau 2033-B, incluse ligne 350)						920	
		sur le résultat de l'exercice (tableau 2033-B, ligne 368)						930	
Amortissements réputés différés, créés au titre de l'exercice (tableau 2033-B, ligne 366)								950	
Amortissements réputés différés restant à reporter								960	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : **SARL 180 EVENTS**Exercice ouvert le : **01012024** et clos le : **31122024** Durée en nombre de mois : **12**

<b>A PRODUCTION DE L'ENTREPRISE</b>		
1	Ventes de marchandises	
2	Production vendue - Biens	
3	Production vendue - Services	35 636
4	Production stockée	
5	Production immobilisée	
6	Subventions d'exploitation perçues	
7	Autres produits	
	TOTAL A	35 636
<b>B CONSOMMATIONS DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS</b>		
8	Achats de marchandises (droits de douanes compris)	
9	Variation de stock (marchandises)*	
10	Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douanes compris)	
11	Variation de stock (matières premières, approvisionnements)	
12	Autres achats et charges externes à l'exception des loyers	34 783
12bis	Fraction des loyers à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujetti à la taxe professionnelle	
13	Autres charges	
14	Taxes sur le chiffre d'affaires autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs, etc) taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers	
15	Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujetti à la taxe professionnelle*	
	TOTAL B	34 783
<b>C VALEUR AJOUTÉE PRODUITE</b>		
	TOTAL A - TOTAL B	852

\* voir notice au verso

**Pour les entreprises de crédit, les entreprises d'assurance, de capitalisation, et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre) .**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS  
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

## RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

1/1 ①

Désignation de l'entreprise : **SARL 180 EVENTS**

N° SIRET **91439656900032** Date de clôture de l'exercice **31122024** Nombre d'associés **2** Nombre de parts **1000.00**

## ASSOCIÉS PERSONNES PHYSIQUES :

Titre **MR** Nom patronymique **KETHEESWARAN** Prénom(s) **Vanothan**

Nom marital  Nombre de parts **850.00**

Naissance : Date **16081998** N° département **99** Commune ou pays **VIDATALTIVU (SRI LANKA)**

Adresse : N° **4** bis, ter Type voie **Aven** Libellé voie **Auguste PLAT**

Code postal **91130** Commune **RIS ORANGIS** Pays **FRANCE**

Titre **MR** Nom patronymique **THILAKAKANTHAN** Prénom(s) **Inkaran**

Nom marital  Nombre de parts **150.00**

Naissance : Date **23121995** N° département **99** Commune ou pays **KILINOCCHI (SRI LANKA)**

Adresse : N° **1** bis, ter Type voie **Impa** Libellé voie **de la Juine**

Code postal **91000** Commune **EVRY COURCOURONNES** Pays **FRANCE**

Titre  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  Nombre de parts

Naissance : Date  N° département  Commune ou pays

Adresse : N°  bis, ter Type voie  Libellé voie

Code postal  Commune  Pays

Titre  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  Nombre de parts

Naissance : Date  N° département  Commune ou pays

Adresse : N°  bis, ter Type voie  Libellé voie

Code postal  Commune  Pays

## ASSOCIÉS PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination

N° SIRET  Nombre de parts

Adresse : N°  bis, ter Type voie  Libellé voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIRET  Nombre de parts

Adresse : N°  bis, ter Type voie  Libellé voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIRET  Nombre de parts

Adresse : N°  bis, ter Type voie  Libellé voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIRET  Nombre de parts

Adresse : N°  bis, ter Type voie  Libellé voie

Code postal  Commune  Pays

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**  
**ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065**

Désignation de l'entreprise  
et Date de clôture de l'exercice

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

**H AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME**

figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien.  
Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres

Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation

Caractéristiques marque et naissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non Propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et naissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non Propriétaire (NP)

**DIVERS****NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS** (en cas de gérance libre)**ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS** (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)**J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION****RÉMUNÉRATIONS**

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 1999, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 20 A ou colonne 5 du modèle 2462. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 22 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des châteaux-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

**PLUS-VALUES** (voir les explications figurant page 5 de la notice n°2033 bis, rubrique 130)

Inscription des plus-values à long terme à la réserve spéciale		taxées à 19 %
Plus-values réalisées au cours de l'exercice précédent	N-1 1	
Plus-values des exercices antérieurs restant à affecter à la réserve spéciale et réalisées au cours des exercices	} N-2 2	
		N-3 3
Sommes affectées à la réserve spéciale au cours de l'exercice	4	
Sommes non affectées à imposer (voir notice n° 2033 bis page 5)	5	
Montant restant à affecter (1 + 2 + 3) - (4 + 5)	6	

**K RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du C.G.I.)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Résultat fiscal de cette société déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe (report du résultat figurant sur le tableau n° 2058 A bis).

bénéfice ou déficit  
(indiquer + ou -  
selon le cas)

plus ou moins-values à  
long terme imposables  
au taux de 19 %

- Chiffre d'affaires TTC

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n°<sup>s</sup> d'identification de la société mère.

n° SIRET

n° FRP (pour les seuls adhérents TDFC)